
Communiqué

Federal-Provincial-Territorial

For immediate release



Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux établissent l'orientation du prochain cadre stratégique pour l'agriculture

Le 22 juillet 2016 – Calgary (Alberta)

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) de l'Agriculture ont conclu aujourd'hui leur conférence annuelle en présentant la [Déclaration de Calgary](#) — un consensus des ministres sur les grandes priorités rattachées à l'élaboration du prochain cadre stratégique pour l'agriculture, dont le lancement est prévu en avril 2018.

La conférence de 2016 a été coprésidée par M. Lawrence MacAulay, ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et par M. Oneil Carlier, ministre de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta. Les ministres FPT ont réaffirmé leur engagement à collaborer dans le but de renforcer le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire — une industrie qui génère plus de 108 milliards de dollars dans l'économie canadienne et qui emploie un Canadien sur huit.

Les ministres continueront de collaborer avec les intervenants pour aider le secteur à accroître sa capacité de soutenir la concurrence, à innover et à saisir les nouvelles occasions. Les discussions ont porté sur l'accroissement de l'accès aux marchés et du développement des marchés, la promotion d'investissements dans la science, l'innovation et la recherche, la nécessité d'un cadre de réglementation solide s'appuyant sur un fondement scientifique, le raffermissement de la confiance du public, l'importance incontestable des programmes de gestion des risques de l'entreprise et de systèmes comme le système de gestion de l'offre, ainsi que l'accent renouvelé sur la durabilité environnementale et les changements climatiques. Les ministres se sont engagés à maintenir l'intégrité du système de gestion de l'offre.

La *Déclaration de Calgary* a été élaborée par les ministres FPT dans le cadre des discussions en cours avec les intervenants du secteur et elle orientera l'élaboration du prochain cadre stratégique pour l'agriculture. La [seconde étape de la consultation fédérale en ligne](#) a également été lancée afin d'obtenir de la rétroaction sur la *Déclaration de Calgary* et d'éclairer l'élaboration des futurs programmes et services FPT dans le domaine de l'agriculture.

Les ministres ont discuté de l'importance de systèmes de transport efficaces pour que le Canada demeure un fournisseur fiable de produits agricoles et agroalimentaires aux clients de partout au monde, ainsi que de l'importance de

l'accès à la main d'œuvre et de la détermination de solutions à court et à long termes. Ils ont aussi insisté sur l'importance de la qualité des produits canadiens et importés (réciprocité des normes), de même que sur l'importance des contrôles stricts auxquels tous les aliments sont assujettis.

* Bien que le Québec ne s'oppose pas à ce communiqué conjoint, il émettra son propre communiqué, considérant le communiqué conjoint comme étant incomplet et ne reflétant pas un plein consensus.

Les faits en bref

- Le cadre stratégique actuel pour l'agriculture, *Cultivons l'avenir 2* (CA 2), représente un investissement quinquennal (2013-2018) de trois milliards de dollars des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans des initiatives stratégiques axées sur l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés.
- Le revenu des exploitations agricoles canadiennes continue d'atteindre de nouveaux sommets. Le revenu net devrait s'établir à un niveau record de 15 milliards de dollars pour l'année 2015 et rester élevé en 2016.
- Les programmes FPT de gestion des risques de l'entreprise de CA 2 sont axés sur la demande et, à ce jour, ils ont versé plus de quatre milliards de dollars aux producteurs pour les aider à gérer les risques qui échappent à leur contrôle et qui menacent la viabilité de leurs exploitations agricoles.
- En 2015, la valeur totale des exportations de produits agricoles du Canada a dépassé 60 milliards de dollars pour atteindre un nouveau sommet.
- Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire représente près de sept pour cent du PIB du Canada.

Citations

« La *Déclaration de Calgary* établit l'orientation future des programmes et des services qui aideront le secteur agricole à continuer d'innover, de stimuler l'économie, de créer des emplois et de favoriser la croissance de la classe moyenne. De concert avec les provinces et les territoires, je continuerai de collaborer avec les intervenants et les Canadiens intéressés à tracer la voie à suivre pour l'agriculture canadienne. »

Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

« Le secteur agricole est une force importante dans une économie vigoureuse et diversifiée. Nous continuerons de travailler de près avec le secteur agricole et mes collègues de partout au pays afin de mettre en œuvre des programmes qui aideront l'agriculture à connaître une croissance durable et à rester un chef de file sur les marchés mondiaux. »

Oneil Carlier, Ministre de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta

Document d'information

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) de l'Agriculture se sont réunis à Calgary (Alberta) dans le cadre de leur conférence annuelle les 20, 21 et 22 juillet 2016. Les discussions ont porté sur les débouchés et les défis du secteur.

Prochain cadre stratégique pour l'agriculture :

- Les ministres FPT collaborent actuellement à l'élaboration du prochain cadre stratégique pour l'agriculture, dont le lancement est prévu en 2018.

- Le 22 juillet 2016, les ministres ont présenté la *Déclaration de Calgary*, un document énonçant les thèmes principaux et les grandes priorités qui orienteront l'élaboration du prochain cadre stratégique.
- La *Déclaration de Calgary* reconnaît la diversité du secteur et l'importance de disposer de la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins en constante évolution de celui-ci.
- La mobilisation des intervenants a commencé au début de 2016 et d'autres activités de consultation auront lieu au cours des prochains mois pour obtenir une rétroaction qui aidera à éclairer l'élaboration des futurs programmes et services dans le domaine de l'agriculture.
- Les ministres sont déterminés à mettre davantage l'accent sur les résultats et l'amélioration continue des politiques et de la prestation des programmes.

Gestion des risques de l'entreprise (GRE) :

- Les ministres FPT ont convenu que les programmes de GRE doivent continuer d'aider les producteurs canadiens à gérer les risques qui échappent à leur contrôle et qui menacent la viabilité de leurs exploitations agricoles.
- Les ministres FPT partagent également les préoccupations du secteur concernant le niveau de participation au programme Agri-stabilité et ils ont demandé à leurs fonctionnaires de consulter le secteur au sujet des solutions possibles pour accroître la participation au programme, y compris celle des jeunes agriculteurs.
- Les ministres FPT continueront de consulter le secteur au sujet de la GRE conformément au processus de mobilisation adopté en vue de l'élaboration du prochain cadre stratégique et ils ont convenu que la GRE jouera un rôle clé dans le prochain cadre.

Accès aux marchés, développement des marchés et politique commerciale :

- Les ministres ont réaffirmé leur soutien continu au développement de nouveaux marchés pour les produits canadiens et au renforcement de la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire du Canada.
- Les partenaires FPT travailleront ensemble afin d'assurer une coordination efficace pour aider les entreprises à acheminer leurs produits aux marchés.
- Les ministres ont discuté de leur appui à la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, qui offrira de nouveaux débouchés, élargira l'accès aux marchés, créera des emplois et procurera des avantages aux consommateurs canadiens. Les ministres ont aussi noté l'importance des consultations en cours sur l'allocation des nouveaux contingents tarifaires pour l'importation de fromages.
- Les ministres attendent avec intérêt la conclusion des consultations sur l'accord du Partenariat transpacifique (PTP). Ils ont aussi discuté des avantages et implications potentiels du PTP, s'il entre en vigueur.
- Les ministres ont souligné l'importance de la libre circulation des produits agricoles et agroalimentaires sur le marché canadien.

Science et innovation :

- Les ministres ont reconnu l'importance cruciale des investissements continus dans la science et l'innovation afin de rehausser la productivité, la compétitivité et la durabilité du secteur de l'agriculture et de la transformation des aliments.
- Ils ont discuté de l'importance de ces investissements pour poursuivre le travail accompli grâce aux cadres précédents, du financement nécessaire pour respecter les priorités des gouvernements et du secteur, et de l'importance de faire preuve de souplesse pour favoriser des approches régionales et des options de programme qui ont une grande incidence et qui permettent d'exploiter d'autres possibilités dans les différents volets du secteur.
- Les ministres ont également discuté de l'importance du transfert des connaissances et de leur assimilation par les producteurs afin de maximiser la valeur des investissements dans la recherche agricole, et de la nécessité d'une collaboration entre les gouvernements, les producteurs et les institutions universitaires pour augmenter l'efficacité de la transformation des résultats de la recherche en conseils pratiques à l'intention des agriculteurs.

Environnement et changements climatiques :

- Les ministres ont discuté de l'importance de la durabilité environnementale en tant que facteur clé du développement de l'agriculture.
- Les ministres ont discuté de la nécessité d'adopter des politiques à fondement scientifique qui favoriseront la croissance écologique tout en permettant d'accomplir des progrès dans les dossiers de la durabilité environnementale et des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci.
- Les ministres ont convenu de la nécessité de consacrer plus d'efforts à la durabilité environnementale et d'aider à promouvoir les priorités agroenvironnementales afin de soutenir un secteur compétitif, innovateur et durable.

Confiance du public :

- Les ministres reconnaissent que les préférences alimentaires des consommateurs canadiens sont en train de changer. Les consommateurs veulent que le secteur soit transparent et avoir l'assurance que les aliments sont produits de façon sécuritaire, durable et responsable.
- Les ministres reconnaissent que les gouvernements et le secteur ont des rôles importants à jouer dans le maintien de la confiance à l'égard de l'agriculture et du système agroalimentaire canadien.
- Les ministres conviennent qu'il est important de poursuivre le travail avec le secteur afin de renforcer et de conserver la confiance du public, de même que de souligner l'importance du secteur et de ses pratiques modernes, responsables et durables.
- Les ministres ont réaffirmé leur appui à l'examen et à la modernisation d'une réglementation à fondement scientifique dans les domaines de la salubrité des aliments, de la santé et du bien-être des animaux et de la protection des végétaux.

Transformation des aliments :

- Les ministres ont réaffirmé l'importance stratégique du secteur de la fabrication de produits alimentaires du Canada et reconnu que les gouvernements FPT doivent collaborer afin d'aider le secteur à accroître sa productivité.
- Les ministres ont demandé aux fonctionnaires FPT d'étudier la capacité du système de transformation des aliments au Canada afin d'aider celui-ci à mettre au point de nouveaux produits et processus qui permettront d'améliorer sa compétitivité au pays et à l'étranger.

Politique alimentaire :

- Les ministres ont discuté de l'élaboration d'une politique alimentaire fédérale qui inclut la promotion de saines habitudes de vie, la salubrité des aliments et la sécurité alimentaire. Le ministre MacAulay a encouragé les gouvernements FPT à échanger de manière continue leurs idées sur la politique alimentaire.
- Le gouvernement fédéral invitera les Canadiens et les intervenants du secteur à s'exprimer sur la portée et l'orientation de la politique alimentaire.

Gestion des urgences :

- Les ministres ont approuvé le Cadre de gestion des urgences en agriculture au Canada (le Cadre). Élaboré de façon conjointe entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le Cadre vise à améliorer l'intégration et la collaboration FPT en mettant l'accent sur la prévention, l'atténuation et l'amélioration de la capacité des gouvernements et du secteur à se préparer aux situations d'urgence, à y répondre et à assurer la reprise des activités par la suite.
- Les ministres ont également approuvé la [Stratégie d'intervention en cas d'interruption des marchés du bétail](#). Les fonctionnaires FPT, en partenariat avec l'industrie du bétail, ont élaboré cette stratégie qui offre des outils et de l'information pour permettre à tous les intervenants de prendre des décisions rapides et éclairées en cas d'urgence, comme une écloserie de fièvre aphteuse.
- Les ministres ont également approuvé l'élaboration d'une stratégie phytosanitaire et zoosanitaire, y compris la tenue de consultations auprès des intervenants.

Cadre de réglementation :

- Les ministres ont réaffirmé leur appui à un cadre de réglementation canadien fondé sur la science et les résultats, et reconnu l'importance de ce cadre pour la salubrité des aliments, la protection des végétaux et la santé des animaux, le commerce et la compétitivité des marchés. Le Canada est réputé pour appliquer les normes de salubrité alimentaire les plus rigoureuses qui rendent les produits agroalimentaires canadiens plus attirants pour les marchés traditionnels et émergents.
- Les ministres ont convenu de continuer à travailler ensemble et avec le secteur pour aider celui-ci à mieux connaître et à mieux comprendre les exigences réglementaires modernisées (p. ex. le règlement proposé en vertu de la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada*).

Liens connexes

- [Déclaration de Calgary](#)
- [Consultation en ligne](#)
- [Cultivons l'avenir 2](#) (Agriculture et Agroalimentaire Canada)